



Changer le droit de garde

Par **vincent**, le **03/02/2015** à **19:21**

Bonsoir,
J'ai la garde de ma fille et mon ex a un droit de visite un mercredi sur deux, un week-end sur deux et la moitié des vacances... Du classique quoi!
Le problème est que je viens de découvrir que mon ex vit avec un compagnon dans un studio (1 pièce) et que de ce fait tous couchent dans la même pièce. À noter que notre fille a 12 ans. Vous comprenez mon inquiétude. Mon ex avait sermonné notre fille pour qu'elle ne dise rien. Mais grandissant et n'ayant plus son intimité, elle m'a dit toute la vérité. Que dois-je faire? Vais-je devant des problèmes vu que je ne me suis aperçu de rien?
Que risque mon ex de ne m'avoir pas averti de cette situation?
Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **03/02/2015** à **20:30**

Bonjour, personne ne risque rien puisqu'il ne se passe rien. Ce n'est pas conseillé mais pas interdit, cordialement

Par **vincent**, le **03/02/2015** à **20:44**

Bonsoir Cocotte,
Je pensais que les enfants devaient avoir une chambre à eux!
Cordialement

Par **cocotte1003**, le **04/02/2015** à **06:01**

Bonjour, les juges préfèrent nettement une chambre pour les enfants. Vous pouvez saisir le JAF pour demander que le droit de visite soit limité à la journée et faire entendre votre fille par l'intermédiaire d'un avocat gratuit pour les mineurs, cordialement.

Par **vincent**, le **04/02/2015** à **09:53**

Bonjour Cocotte,
Merci pour vos réponses. Droit de visite à la journée, je pense que ça me rassurerait. Pour les vacances ça se passe comment dans ce cas précis?
Merci encore et bonne journée.